

Récapitulatif contractuel

- Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE¹.
- Il permet de comparer des offres de services.
- Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services

- L'accès à internet à une utilisation résidentielle via le réseau Fibre GPON.
- Vitesse max. de téléchargement jusqu'à 1000 Mbps.
- Vitesse max. d'envoi jusqu'à 500 Mbps.
- Adresse-IP dynamique.
- Télécharger sans limite (Fair Use Policy)².
- 1 boîte aux lettres inclus (volume: 2500Mo, 3 alias, antivirus et antispam inclus).

Débits du service internet et voies de recours³

La vitesse maximale annoncée de 1000 Mbps pour le téléchargement et de 500 Mbps pour l'envoi est la vitesse qui peut être atteinte avec un abonnement Fiber XL Boosted dans des circonstances normales. La vitesse réelle constatée dépend de la qualité du câblage interne, de l'ordinateur utilisé et de la qualité du réseau sans fil (Wi-Fi). Mais dans des cas exceptionnels aussi de la quantité de trafic sur le réseau.

Des problèmes avec la vitesse que vous atteignez? Créez un ticket helpdesk. Pas satisfait de la solution? Contactez le service client via les coordonnées ci-dessus. Pas encore satisfait de la solution? Contactez le Service de médiation des télécommunications⁴.

Prix⁵

- Frais d'activation	Gratuit
- Frais d'abonnement	€ 59,95 par mois
- Méthodes d'installation	
o Installation à faire soi-même	Gratuit
o Installation de l'Intro Fibre et du NT (si trouvé nécessaire)	€ 50,00 coûts uniques
o Installation du NT Fibre (si trouvé nécessaire)	€ 50,00 coûts uniques
o Installation sans-soucis pour fibre	€ 100,00 coûts uniques
- Matériel	
o FRITZ!Box 7530 AX	€ 159,00 coûts uniques
o Pack Mesh Wi-Fi AX (= FRITZ!Box 7530 AX + FRITZ!Repeater 1200 AX)	€ 248,00 coûts uniques

Durée, renouvellement et résiliation

- Le contrat est conclu pour une durée contractuelle minimale de six (6) mois. En cas de résiliation du contrat par l'abonné au cours des six (6) premiers mois suivant l'entrée en vigueur, edpnet se réserve le droit de réclamer une indemnité égale à la totalité des frais d'abonnement mensuels dus jusqu'à la fin des six (6) premiers mois du contrat.
- Sauf avis écrit avant la date d'expiration de la durée minimale du contrat, le contrat sera automatiquement renouvelé pour une durée indéterminée, après quoi il pourra être résilié à tout moment sans compensation.

Caractéristiques à l'intention des utilisateurs finaux handicapés

Aucun produit ou service spécifique disponible.

¹ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

² Cela signifie que toute utilisation est «fair» tant qu'aucun autre client ne rencontre des problèmes dus à l'utilisation intensive d'un seul client.

³ Les vitesses indiquées sont à titre informatif uniquement et n'ont aucune valeur contractuelle. [Plus d'informations sont disponibles ici.](#)

⁴ Service de médiation des télécommunications, Boulevard du Roi Albert II 8 boîte 3, 1000 Bruxelles - courriel: plaintes@mediateurtelecom.be - tél. 02 223 09 09 - fax. 02 219 86 59.

⁵ Les prix indiqués incluent la TVA.